



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale
des territoires**

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Affaire suivie par : Jean-Michel Develotte
Tél : 03 87 3 4 83 31
E-mail : jean-michel.develotte@moselle.gouv.fr

Metz, le 30/12/2020

La responsable de l'Unité Police de l'Eau,
à

**Madame le Maire
Mairie de Belles-Forets
27, rue principale Bisping
57930 Belles-Forets**

OBJET : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réouverture d'un chenal préférentiel d'écoulement au sein du lit mineur du ruisseau de la Seille.

N°57-2020-00480 - Accord immédiat

RÉF. : Y\Dossiers instruits_en cours\Tx sur cours d'eau\Ruisseau de la Seille\Belles-Forêts

P.J. : 1

Madame,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Réouverture d'un chenal préférentiel d'écoulement au sein du lit mineur du ruisseau de la Seille.**

Ce dossier a été déposé par : Mairie de Belles-Forêts

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- ✓ un exemplaire du dossier de déclaration ;
- ✓ un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2020-00480** en date du 30 décembre 2020 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

À l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'Unité Police de l'Eau,

Céline Dëllinger



Copie :

-OFB

-Syndicat mixte de la Seille Amont